Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 95 (1969)

Heft: 9: SIA spécial, no 3, 1969: 71e Assemblée générale de la Société des

ingénieurs et architectes

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA

de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne) et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-

technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.: J.-C. Ott, ing. J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing. G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch. A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch. Fribourg: Genève: Neuchâtel: Valais:

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adresse:

Associété anonyme du « Bulletin technique »

Président:

D. Bonnard, ing.

Membres:

Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; J. Favre, arch.; A. Métraux, ing.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse:

Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

Vermeille, rédacteur en chef; E. Schnitzler, ingénieur, et

Bevilacqua,

M. Bevilacqua, architecte, rédacteurs Rédaction et Editions de la S.A. du «Bulletin technique » Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr.	46.—	Etranger	Fr.	50.—
Sociétaires	>>	>>	38.—	>>	>>	46
Prix du numéro	>>	>>	2.30	>>	>>	2.50

Chèques postaux: «Bulletin technique de la Suisse romande » N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page Fr. 495.-» 260.— » 132.—

68.-

Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

SIA — 3º NUMÉRO SPÉCIAL

SIA — 3° NUMERO SPÉCIAL

Le nouvel immeuble de la Maison SIA, à Zurich.

L'ingénieur de l'industrie et la SIA, par Robert Grossfeld, ingénieur diplômé EPF, ingénieur-conseil en organisation.

L'exercice de la profession d'architecte en Suisse et dans l'Europe en formation, par M. Beaud, juriste de la SIA.

Pour une nouvelle définition du rôle des sociétés professionnelles, par A. Décoppet, architecte FAS-SIA, Lausanne.

Ponts en courbe préfabriqués et construits en encorbellement (exemple de Chillon), par Jean-Claude Piguet, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ingénieur SIA.

Le centre d'exploitation (« dispatching ») des usines de pompage de la Grande-Dixence à Sion, par P. Meystre, ingénieur EPFL.

Auscultation des barrages Hongrin, par la Compagnie d'études de travaux publics S.A., Lausanne, et le Bureau Albert Jaquet, Montreux.

Quelques réalisations vaudoises récentes.

Documentation du bâtiment.

71° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIA

Montreux, 9-11 mai 1969

AVANT-PROPOS

La Section vaudoise de la Société des ingénieurs et architectes a le très grand honneur d'accueillir à Montreux, les 9, 10 et 11 mai 1969, la 71e assemblée générale nationale de la SIA. C'est avec joie que nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos invités et à tous nos collègues ingénieurs et architectes suisses. Nous formons sincèrement le vœu que cette importante manifestation, à l'organisation de l'aquelle nous avons voué nos soins les plus attentifs, enchante tous les participants et soit une réussite complète.

La SIA a pris l'heureuse initiative de mettre sur pied, à l'occasion de cette assemblée générale, l'un des numéros spéciaux qu'elle fait paraître à intervalles réguliers. On trouvera donc dans les premières pages de ce numéro, simultanément traduit en allemand dans la Schweizerische Bauzeitung, un texte qui intéressera certainement tous les membres de notre société, puisqu'il s'agit d'une description de la Maison SIA en cours de construction à Zurich. Il est suivi de trois articles concernant l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur, notamment dans leurs rapports avec la SIA. Il a ensuite paru intéressant d'évoquer quelques sujets techniques, dont deux, se rapportant à des ouvrages proches du lieu où se tiendra l'assemblée

générale, concernent les Viaducs de Chillon et la Centrale hydro-électrique Hongrin-Léman. Enfin, ce numéro spécial s'achève sur un panorama de quelques réalisations exécutées dans le canton de Vaud par des membres de la SIA, au cours des cinq dernières années. Nous souhaitons que ce panorama vaudois retienne l'attention de tous nos collègues suisses et que d'utiles et nombreuses discussions aient ensuite lieu à son sujet.

Mais à ce bilan de l'activité individuelle de nos membres, il est intéressant d'ajouter celui de l'activité de notre Section vaudoise. Le volumineux Rapport d'activité 1968, paru ici même au mois de mars, a montré à ses lecteurs patients tout au moins — l'extraordinaire éventail et la portée très étendue de l'action de la SVIA.

Au moment où certains mettent en doute, assez égoïstement, l'utilité et le rôle de notre société professionnelle, il faut affirmer qu'en réalité nous œuvrons efficacement dans l'intérêt de nos professions d'architecte et d'ingénieur, sinon dans l'intérêt trop étroit et immédiat de nos membres. La SVIA est certaine de fournir une contribution heureuse dans ce domaine. Son apport à la vie de la SIA sur le plan suisse ne manque pas par ailleurs d'être le plus souvent utile et apprécié.

Les grands problèmes de l'admission des membres collectifs, du règlement de base des groupes spécialisés et des honoraires, traités sur le plan suisse, ont naturellement beaucoup préoccupé notre section. Notre contribution dans ces domaines a été importante. Au moment où la SIA s'engage dans une évolution dont la portée est difficile à mesurer, les responsabilités que nous prenons tous en commun sont lourdes. Nous n'avons pu le faire qu'après un long travail de réflexion, de discussion et d'information.

Dans le cadre vaudois, nous avons abordé le problème des buts à atteindre et des moyens nécessaires dont il faudrait disposer. Les revenus de notre section ne sont plus adaptés aux tâches nombreuses et urgentes qui nous incombent. Il s'imposera rapidement d'augmenter les cotisations, de créer de nouvelles ressources pour éviter l'aban-

don de plusieurs actions essentielles. Il conviendra également de sélectionner nos activités, de renoncer à certaines tâches secondaires et enfin de réaliser

de nouveaux programmes d'action pour apporter une réponse à des questions que nous avons ignorées trop longtemps.

Par exemple, nous nous proposons, dans la perspective de la contestation des jeunes, d'ouvrir et de maintenir un dialogue permanent sur l'architecture et son évolution. Ainsi, un laboratoire de recherche, que nous voulons créer à ce propos, pourra fournir des idées, des propositions, contrariantes pour certains peut-être, mais sans doute du plus haut intérêt.

Enfin, notre section se préoccupe profondément aussi du grave problème des nouvelles formes de concours de projet et de concours-soumissions, des conséquences et des risques de certaines formes d'entreprises générales pour le maître de l'ouvrage et pour les ingénieurs et architectes, et enfin, sur un plan plus large, de l'évolution des relations entre les partenaires intéressés. L'exercice à titre libéral de nos professions doit être attentivement soutenu et expliqué. Le rôle du mandataire indépendant, si essentiel pour le maître de l'ouvrage, aura d'autant plus de valeur qu'il sera le plus correctement joué et par le plus grand nombre. Notre société a, dans ce domaine, une lourde tâche à accomplir.

Pour conclure ce bref compte rendu de l'activité actuelle de la SVIA, nous nous permettons de former nos vœux les plus sincères pour l'avenir de la SIA, pour la réussite de ses entreprises et pour le développement toujours plus grand de son influence dans notre pays.

> Marcel Gut, architecte président de la SVIA

LE NOUVEL IMMEUBLE DE LA MAISON SIA À ZURICH

Architectes: H. von Meyenburg FAS/SIA et P. Keller SIA, Zurich

Ingénieurs: W. Schalcher SIA et R. Favre SIA, Zurich

Le premier coup de pioche du nouvel immeuble administratif de la SIA, à Zurich, fut donné le 14 septembre 1967 à la rue de Selnau, en bordure du «Schanzengraben» *.

A fin 1968, les trois sous-sols furent achevés sur l'emplacement de l'ancien bâtiment « Westend Terrace ». Actuellement les étages supérieurs sont en construction, le rez-dechaussée restant libre pour des raisons d'organisation de chantier. L'immeuble doit être habitable dès le mois d'octobre 1970. Son coût est prévu à 17,3 millions de francs environ. Le volume des trois sous-sols est de 11,860 m³, celui des étages de 15 240 m³, soit au total 27 100 m³.

On ne peut que se réjouir de voir que l'optimisme de ceux qui ont réussi à mener à bien ce projet malgré toutes les difficultés, dont entre autres l'opposition, d'ailleurs compréhensible, de certains collègues de la SIA, semble avoir été entièrement justifié. Cette constatation s'applique en particulier au problème de la location, puisque les trois étages administratifs disponibles ont déjà été loués sur plans. Le total des loyers à percevoir s'élève à Fr. 810 000.—, ce qui correspond à un rendement de 6 %.

Sur l'emplacement du numéro 12 de la rue de Selnau, contigu au bâtiment de treize étages de la SIA, s'élève simultanément un autre immeuble, construit par les mêmes architectes, de six étages d'appartements et de bureaux. Il était avantageux de construire en commun les garages et locaux de service tant au point de vue du coût que de l'exploitation.

Description sommaire

Travaux préliminaires

L'étude géologique du terrain avait été entreprise dès le mois de septembre 1964. Les résultats en furent satisfaisants, bien que des éboulements fussent encore à craindre.

Les travaux de démolition ont porté sur les numéros 12 et 16 de la rue de Selnau.

Immeuble

Terrassements et fondations spéciales : excavation mécanique en trois étages de profondeur. Une couche filtrante de sable et de gravier au fond de la fouille a été nécessaire.

L'enceinte de l'excavation a été fermée par un rideau de pieux forés, système Benoto, palplanches d'acier et boue de bentonite. Ancrage d'injection tous les deux mètres.

Etanchéité : étanchéité rigide par mortier J-E sur les dalles de fondation et parois extérieures.

* Voir à ce propos la Schweiz. Bauzeitung nº 40/1967, p. 725 ss.

Fondations et murs extérieurs : semelles de 80-110 cm d'épaisseur BH 300 sur couche béton maigre. Murs extérieurs bétonnés contre les palplanches CP 20-40 cm, BH P 300.

Murs intérieurs : 15-35 cm d'épaisseur BH P 300. Murs intérieurs non porteurs, 12-15 cm d'épaisseur en K.S. Parois légères en briques Zellton de 8 cm.

Piliers et dalles des trois sous-sols : piliers portants, quelques-uns en béton PH P 300 et certains en charpente métallique noyée dans le béton ; planchers en dalles massives, partiellement en dalles champignons 25-30 cm.

Sols: revêtement dur Duratex dans les garages, chape ciment dans les autres locaux des sous-sols.

Canalisations: pour les écoulements des garages, on a prévu des canalisations de fonte noyées dans le béton; autres canalisations en fonte au plafond. Canalisations extérieures en grès.

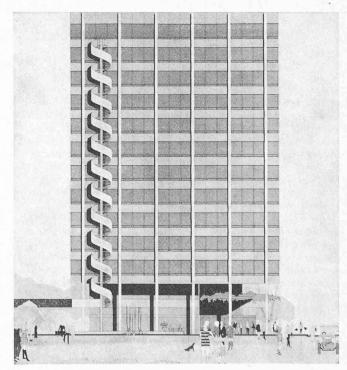


Fig. 1. — Esquisse de la façade.